

À NOTER

Candidatures Accueils de Loisirs Été 2020

Les candidatures aux postes pédagogiques pour les Accueils de Loisirs Été 2020 sont à adresser à l'attention de Monsieur le Maire d'Aniche jusqu'au vendredi 14 février 2020 inclus. Aucune demande ne sera acceptée après cette date.

Vente Cantine et Périscolaire (18 repas pour le mois de mars 2020)

La vente aura lieu jusqu'au jeudi 13 février 2020 inclus du lundi au vendredi uniquement le matin de 8h45 à 11h30 et le samedi 08 février 2020 de 8h45 à 11h30. Pour le paiement en ligne, envoyer un mail à paiementenligne-aniche@orange.fr du lundi 03 au dimanche 09 février 2020 inclus afin de préciser vos besoins pour chaque enfant (nom et prénom de l'enfant, école et jours exacts de repas). Le règlement sera à effectuer sous 24h en ligne.

Accueils Sportifs Vacances d'Hiver

L'Office Municipal des Sports, avec le soutien de la Municipalité, organise pour les enfants de 6 à 12 ans en vacances, des accueils sportifs de 14h à 18h à la salle Léo-Lagrange du lundi 17 février au vendredi 28 février. Vos enfants s'initieront ou se perfectionneront à diverses activités sportives comme le roller, le basket, l'acrogym, l'athlétisme, le cirque, le badminton ou encore les randonnées pédestres, encadrés par des animateurs professionnels.

Les inscriptions s'effectueront en Mairie au Service Jeunesse et Sports de 9h à 12h. Renseignements au 03 27 99 91 15.

L'EVS L.E.P.H.A.R.E. cherche une machine à coudre

Vous avez une machine à coudre, une surjeteuse dont vous ne vous servez plus, le groupe d'adhérents de l'atelier "Fil en Aiguille" de l'EVS en recherche justement une. Merci de vous rapprocher de l'accueil de l'Espace de Vie Sociale, situé 16 rue Gambetta ou au 03 27 87 89 11 ou à evslephare-aniche@orange.fr.

L'UCAA fête les amoureux !

À l'occasion de la Saint Valentin, l'Union des Commerçants et Artisans d'Aniche, vous propose de gagner, moyennant un achat, un repas pour deux personnes dans un restaurant anichois lors de la soirée du 14 février. Rendez-vous du 6 au 12 février chez vos commerçants pour participer. Tirage au sort en direct sur la page facebook : [ucaaniche](https://www.facebook.com/ucaaniche) le 13 février à 20h.

Inscriptions au Banquet des Aînés

Vous souhaitez participer au Banquet des Aînés qui se déroulera le jeudi 16 avril. Il vous faut avoir 65 ans ou plus avant le 31 décembre 2020. Venez retirer votre bon d'inscription en Mairie au Service Fêtes et Cérémonies uniquement de 8h30 à 12h du 17 février au 23 mars, dernier délai. Veuillez vous munir d'une pièce d'identité et d'une facture récente justifiant votre domicile.

Super Loto

L'association Warm Up organise un super loto animé par l'équipe de Ludo et Momo le dimanche 9 février à la salle Louis-Pol. Début des jeux à 15h et ouverture des portes à 12h. 7 séries en bons d'achat. Jeux intermédiaires. De nombreux lots de valeur sont à gagner... Buvette et restauration rapide sur place. Le carton est à 1,5€ et la planche de 24 cartons à 20€. Renseignements et réservations au 06 64 72 95 24 ou 06 81 59 01 36, valides jusqu'à 13h le jour du loto. Après cette heure, les places seront redistribuées.

Vacances de Février à l'Espace de Vie Sociale L.E.P.H.A.R.E.

Retrouve l'EVS pendant les vacances d'hiver 2020 du lundi 17 février au vendredi 28 février ! L'équipe de l'EVS L.E.P.H.A.R.E. te propose différentes activités : sport, atelier cuisine, grand jeu, sorties à Ice Mountain et Koezio, atelier jeux vidéo et tant d'autres ! Si tu as envie d'y participer, viens t'inscrire à l'Espace de Vie Sociale situé au 16 rue Gambetta à Aniche auprès d'Angélique. Renseignements au 03 27 87 89 11 ou par mail à jeunesseaniche@orange.fr. Le tarif est fixé à la semaine selon le quotient familial. Ton inscription est obligatoire pour pouvoir participer aux différentes activités proposées. Attention ! Les inscriptions se terminent le mercredi 12 février !

Pièce de Théâtre

Dans le cadre de l'opération "5 000 enfants" dont l'objectif est d'offrir des vacances d'été aux enfants de Somain et d'Aniche, le Lions Club de Somain Beaufort vous propose d'assister à la pièce de théâtre "Qui rira verra" de Nathalie Papin, interprétée par la Troupe "La Bricole" de Somain samedi 15 février à 18h au Théâtre G. Philippe de Somain. Le tarif est fixé à 5 € par personne. Une vente de billets sur place le jour de la représentation aura lieu à partir de 17h. Une pré-vente se tiendra mercredi 12 février de 15h à 19h au Théâtre G. Philippe. Renseignements au 06 31 27 89 48.

Après-Midi "Jeux de Société"

La Ludothèque "Au Royaume des Enfants" de l'association LAPAGE invite tous les enfants, accompagnés d'un parent, à s'amuser autour d'un après-midi "Jeux de Société" qui se déroulera le dimanche 16 février de 15h à 18h à la Maison de l'Enfance René-Chojnacki, située 35 rue Delforge. L'entrée est gratuite. Une petite collation vous sera offerte (une part de tarte aux pommes ou au flan, café ou jus d'orange). Inscriptions avant le 11 février au service administratif de l'ALAPAGE ou au 09 64 04 96 81.

Convention de la Porte Épique

L'Association "La Porte Épique" organise sa prochaine convention le dimanche 16 février de 10h à 18h à la salle Louis-Pol. L'entrée est gratuite. Lors de cette journée, venez assister au tournoi "Le Trône de Fer" ainsi qu'à des démonstrations de jeux de plateau wargames et jeux de rôle. Renseignements sur www.multi-mondes.net/LaPorteEpique/Phorum.

Calendrier du SCA

Samedi 8 février : U12 - Maubeuge à 14h, U17 - Erre/Hornaing à 16h.
Dimanche 9 février : U14 - Abscon à 10h, Seniors A - Crespin à 15h.



Médecin de garde : 03 20 33 20 33 / Pharmacie de garde : 08 25 74 20 30 ou www.servigarde.fr.



Aniche Actu N°6

du 03 février au
09 février 2019

Site : www.aniche.fr

Facebook : [Ville d'Aniche](https://www.facebook.com/Ville-d-Aniche)

ACTUALITÉS

Les usagers sont acteurs de leur projet !

Le lundi 27 janvier a eu lieu, à la salle Claudine Normand, le comité des usagers de l'Espace de Vie Sociale L.E.P.H.A.R.E., en présence de l'équipe de bénévoles et de salariés de la structure, des adhérents, des partenaires et de quelques élus.

Le comité d'usagers est une instance de démocratie participative qui s'inscrit dans le fonctionnement de l'EVS. C'est un espace où l'on donne la parole aux adhérents qui peuvent s'exprimer, être écoutés, faire des propositions.



Ce lundi, environ 70 personnes ont partagé le projet social de la structure agréée par la Caisse d'Allocations Familiales. Véritable fil conducteur, ce projet guidera les actions et animations de l'EVS L.E.P.H.A.R.E. jusqu'en 2022. La feuille de route est définie par 4 grandes orientations :

- Être un lieu d'accueil pour tous, reconnu par tous,
- Créer du lien social et favoriser le vivre ensemble,
- Renforcer les liens familiaux, parentaux et intergénérationnels,
- Développer la participation des habitants.

À l'Espace de Vie Sociale, la volonté affichée est de rendre les usagers acteurs et non pas simplement consommateurs.

Dans cet esprit, des explications claires et détaillées étayées par des témoignages ont permis de mieux cerner les actions mises en place et les valeurs défendues par la structure (respect, dignité, solidarité, démocratie participative...). Les habitants, au cœur du dispositif, ont pu fixer des priorités et proposer leurs idées. Ceux qui le souhaitent, peuvent aussi s'investir dans une ou plusieurs commissions, pour élaborer avec les professionnels et bénévoles de l'EVS, des projets correspondant aux 4 thématiques : sorties familiales, loisirs-culture, prévention-santé, intergénérationnel.



PORTRAIT DE LA SEMAINE

Bienvenue à "Multi Services Menuiserie"

Olivier Croin vient d'ouvrir son entreprise "Multi Services Menuiserie" au 203 boulevard Drion.

Fort de plus de vingt années d'expérience, Olivier vous propose la pose et/ou le remplacement de vos fenêtres et portes alu et/ou PVC, ainsi que l'isolation, la pose de parquet, de placards, de dressing, de serrurerie ou de vitrerie... Il assure également les dépannages 7 jours sur 7 sur les secteurs de Douai, Valenciennes, Cambrai.

Pour un devis gratuit, contactez Olivier au 06 59 74 40 28 ou visitez sa page Facebook [Multi Services Menuiserie](https://www.facebook.com/Multi-Services-Menuiserie).



À l'affiche !

Scandale

Une Belle Équipe

Les Enfants du Temps

Le programme mensuel du cinéma est visible dans la rubrique "Loisirs - Culture - Cinéma" sur le site internet de la ville : www.aniche.fr.

ACTUALITÉS

Repas à domicile : TOP CHEF !

Qui ne connaît pas les camionnettes blanches à énergie électrique qui sillonnent tous les jours la commune pour déposer chez les seniors le repas qu'ils ont commandé ?

Luc et Mathilde sont les cuistots à domicile et la qualité de ce service à la personne a été traduite dans une "Enquête Qualité" aux résultats positifs ! à savoir sur 42 bénéficiaires :

- variété du menu : 81% d'avis favorables
- qualité des repas : 82% d'avis favorables
- quantité des repas : 82% d'avis favorables
- régularité de livraison : 93% d'avis favorables
- est à améliorer : l'étiquetage des barquettes
- est à surveiller : la qualité du pain
- sont plébiscitées : la soupe mais aussi la tenue et la courtoisie des agents

Le prix du repas est fixé à 7€. Voici quelques exemples de menu :

- betteraves - bœuf bourguignon - penne - fruit de saison,
- macédoine de légumes - omelette aux fines herbes - pommes de terre - tarte aux prunes.

Pour tous renseignements, inscription et/ou période d'essai sans engagement, contactez Caroline au 03 27 99 40 49.

VIE PRATIQUE

Inscriptions sur les listes électorales

Les prochaines élections municipales auront lieu les dimanches 15 et 22 mars 2020. Avec la mise en place progressive au 1^{er} janvier 2019 du Répertoire Electoral Unique (REU) géré par l'INSEE, tout électeur doit disposer à compter du 1^{er} janvier 2020 d'un délai suffisant qui ne peut être inférieur au 6^{ème} vendredi précédant le 1^{er} tour du scrutin.

Vous aurez donc jusqu'au **vendredi 7 février inclus** pour signaler vos changements de situation, d'adresse et ainsi vous faire inscrire auprès de la commune où vous souhaitez exercer vos droits électoraux (commune de domicile, de résidence ou qualité de contribuable) avec un justificatif d'identité et de domicile en cours de validité. Il est rappelé que les ressortissants européens pourront voter à ces élections s'ils se sont faits inscrire au plus tard à cette même date.

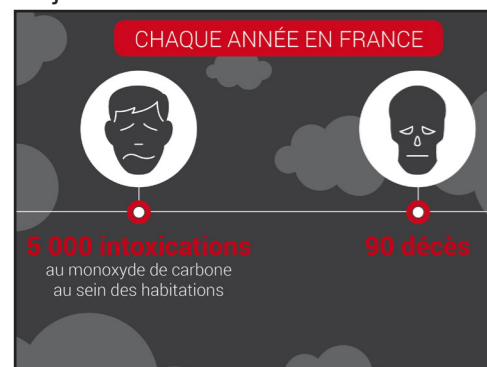


Attention au monoxyde de carbone !

Le monoxyde de carbone est un gaz très dangereux : il ne se voit pas et ne sent rien. Mais quand on le respire, il prend la place de l'oxygène.

On a mal à la tête, envie de vomir et on est très fatigué. On peut aussi s'évanouir ou même mourir. Ce gaz provient des appareils de chauffage ou de cuisson qui fonctionnent au gaz, au bois, au charbon, à l'essence, au fuel ou à l'éthanol.

D'autres appareils produisent du monoxyde de carbone : brasero et barbecue,



groupe électrogène, moteur de voiture, de moto ou d'appareil de bricolage.

Quand un appareil de chauffage ou de cuisson fonctionne et que vous avez mal à la tête, envie de vomir, ou si vous vous sentez mal, il y a peut-être du monoxyde de carbone chez vous : ouvrez les fenêtres et les portes, arrêtez les appareils de chauffage et de cuisson, sortez de chez vous et appelez les secours (18 pour les pompiers ou 15 pour le SAMU ou 114 pour les secours des personnes sourdes et malentendantes (sms/fax) ou 112 pour le numéro d'urgence depuis un portable), faire évacuer les locaux et vider les lieux de leurs occupants.

Quelques bons gestes de prévention :

- Faire systématiquement vérifier par un professionnel avant chaque saison hivernale les installations permettant le chauffage et la production d'eau chaude, ainsi que les conduits de fumée,
- Aérer les pièces tous les jours,
- Maintenir les systèmes de ventilation en bon état de fonctionnement,
- Ne pas obstruer les entrées et sorties d'air,
- Respecter les instructions d'utilisation des appareils à combustion prescrites par le fabricant,
- Placer les groupes électrogènes à l'extérieur des bâtiments et à distance des prises d'air et des ouvrants,
- Ne pas utiliser de cuisinières, braseros, ou de barbecues pour se chauffer.

VIE PRATIQUE

Passez au vert pour vos déchets !



La réduction des déchets est un défi que chacun d'entre nous doit relever, pour notre environnement mais aussi pour notre santé. Le compostage est une alternative efficace de valorisation de nos déchets de cuisine et de jardin.

Afin de permettre cette pratique au plus grand nombre des habitants résidant sur son territoire, le SIAVED vous propose d'acquies un à deux composteurs, à prix réduit.

Quels sont les avantages du compostage ? Et du composteur ?

- On réduit de près de 100 kilos nos déchets à l'année.
- Le compost est un amendement parfait pour les plantes fleuries, les pelouses, les potagers...
- Moins de déplacements en déchèterie !

Pour bénéficier d'un composteur à prix réduit, il vous faut compléter et renvoyer le bon de commande (disponible à l'accueil de la Mairie ou téléchargeable sur le site internet de la ville) avec le règlement au Service Prévention du SIAVED, 5 route de Louches, 59282 Douchy-les-Mines.

Le SIAVED s'engage à proposer un temps d'échange sur le compostage dans les six semaines qui suivront la demande, afin d'informer les habitants sur les règles d'or du compost et leur remettre les composteurs commandés. Les composteurs sont en bois. Deux volumes sont disponibles : 400 litres au prix de 15€ et 600 litres au prix de 18€.

Nouveautés Évéole

Nous vous informons que, depuis le 6 janvier 2020, les horaires des lignes A, 2, 3, 6, 13, 16, 18, 19 et 21 ont été légèrement modifiés pour faciliter les correspondances entre les lignes et avec les départs des premiers trains en gare de Somain.

Les nouvelles Fiches Horaires sont disponibles dans les 3 agences Évéole (1 à Somain et 2 à Douai) et sur le site www.eveole.com.

Si vous utilisez l'Appli Mobile Évéole, la mise à jour des horaires s'est faite automatiquement. Pour consulter les horaires concernant votre commune, rendez-vous sur <https://www.eveole.com/horaires> ou retrouvez-les dans les actualités du site de la ville www.aniche.fr et sur la page Facebook : [Ville d'Aniche](https://www.facebook.com/Ville.d'Aniche).



ANNONCES

Les inscriptions à l'école maternelle vont démarrer !

Pour permettre un meilleur suivi et affectation des enfants dans les écoles, les inscriptions scolaires, pour les enfants nés en 2017 et 2018, commenceront le lundi 25 février : la scolarisation des enfants de 3 ans est désormais obligatoire. Pour les enfants de 2 ans, les places seront attribuées en fonction des disponibilités.

Attention ! Une pré-inscription en Mairie est nécessaire.

Les familles peuvent se présenter, munies d'un justificatif récent de domicile, au Service Scolaire du lundi au vendredi sans rendez-vous de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30. À l'issue de cette pré-inscription, il vous suffira de prendre rendez-vous avec l'un des directeurs suivants :

- [École maternelle de l'Archevêque](#) :

03 27 92 70 67

Mme Baratte recevra sur RDV tous les lundis à partir du 9 mars.

- [École maternelle Jean-Schmidt](#) :

03 27 92 55 36

Mme Coquerel recevra sur RDV tous les lundis de 14h à 15h à partir du 2 mars.

- [École maternelle Marcel Cachin](#) :

03 27 92 56 02

M. Dubois recevra sur RDV tous les mardis à partir du 3 mars.

- [École maternelle Yvon Fossé](#) :

03 27 90 30 80

Mme Rolain recevra sur RDV tous les mardis à partir du 3 mars.

Lors de l'inscription à l'école, veuillez vous munir du carnet de santé de l'enfant et de votre livret de famille.